



# Présentation de l'extension du réseau Li@in du SIEA au CC FTHD

5 octobre 2017



# Plan de la présentation

- **Présentation du SIEA**
- **Mise à niveau**
- **Etat des lieux**
- **Extension : projet et financement**



# PRÉSENTATION DU SIEA

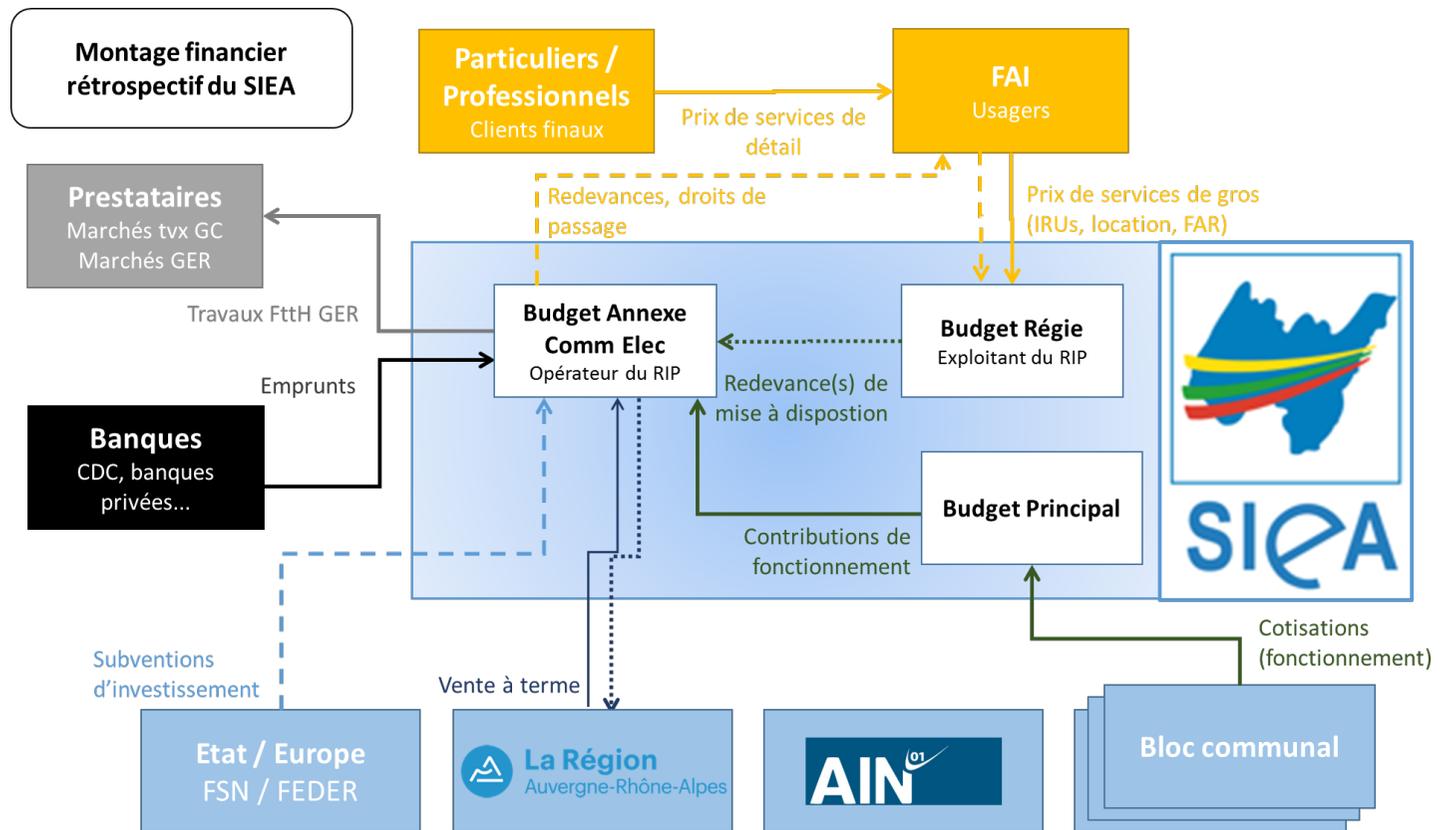


## Le SIEA

- Le Syndicat Intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain (SIEA) a été créé en 1950 pour la compétence d'électrification. A partir de 1996, il s'est vu attribuer des compétences optionnelles : éclairage public, gaz, communications électroniques et systèmes d'information géographique.
- La totalité des 408 communes du département sont adhérentes à la compétence communication électronique au titre du L1425-1 du CGCT.
- Montage financier à ce jour (voir schéma du montage ci-après) :
  - un budget annexe CE a été créé qui porte notamment les investissements nécessaires au déploiement du réseau,
  - une régie dotée de l'autonomie financière mais sans personnalité morale (Réso-Li@in) a également été créée pour l'exploitation et la commercialisation du réseau auprès des opérateurs,
  - la Région AURA partenaire financier de référence de la Phase 1 du projet,
  - un soutien de l'Etat (FSN) pour la mise à niveau et de l'Europe (FEDER).



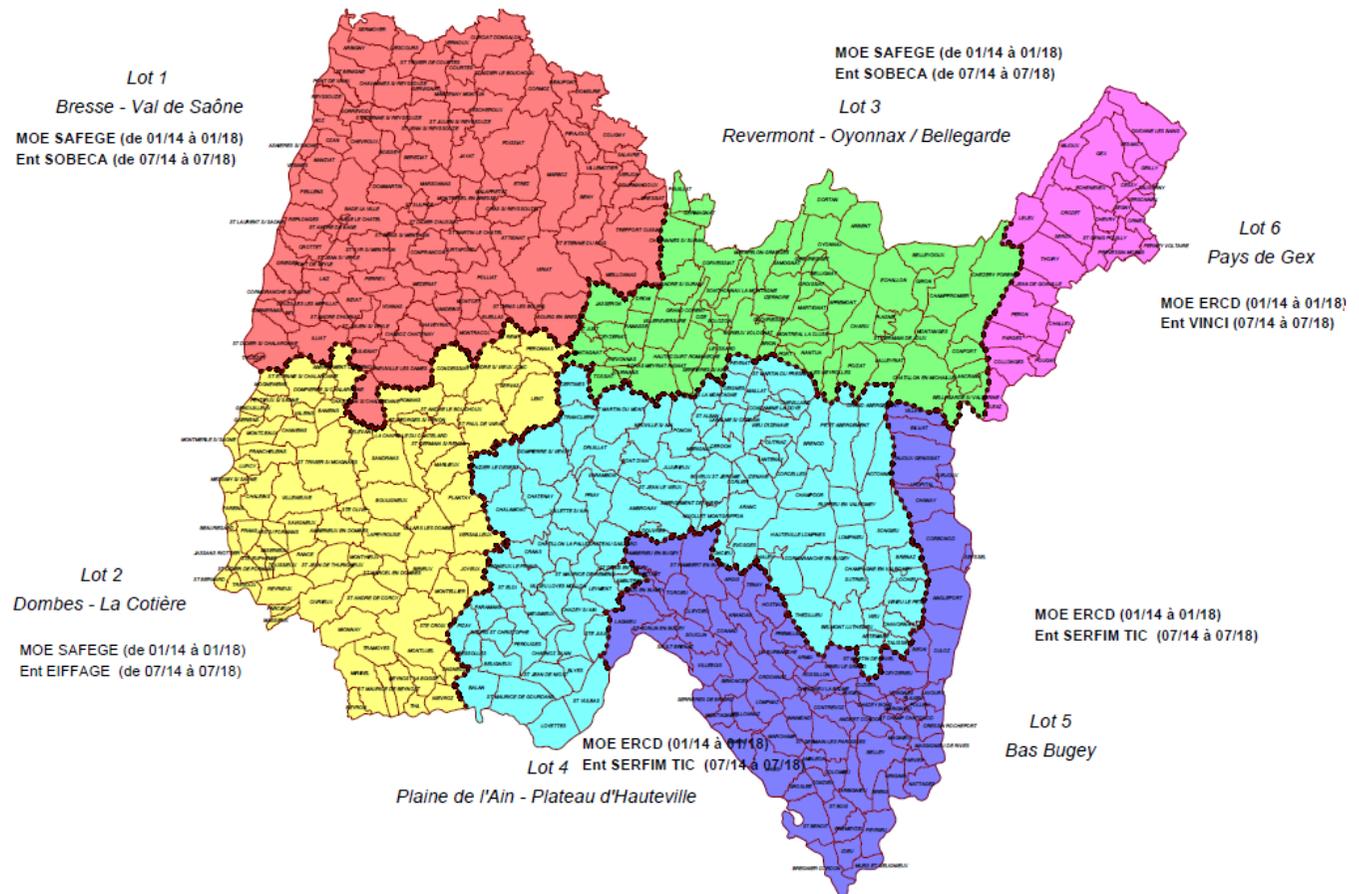
# Montage financier actuel du SIEA





# Portage et exploitation du projet

- Construction : Le déploiement du réseau LIAin est assuré depuis l'origine par des marchés de maîtrise d'œuvre (MOE) et des marchés de travaux attribués à des entreprises, selon les lots géographiques suivants :





# Portage et exploitation du projet

**Exploitation assurée par une régie avec autonomie financière et sans personnalité morale = Reso-Li@in**

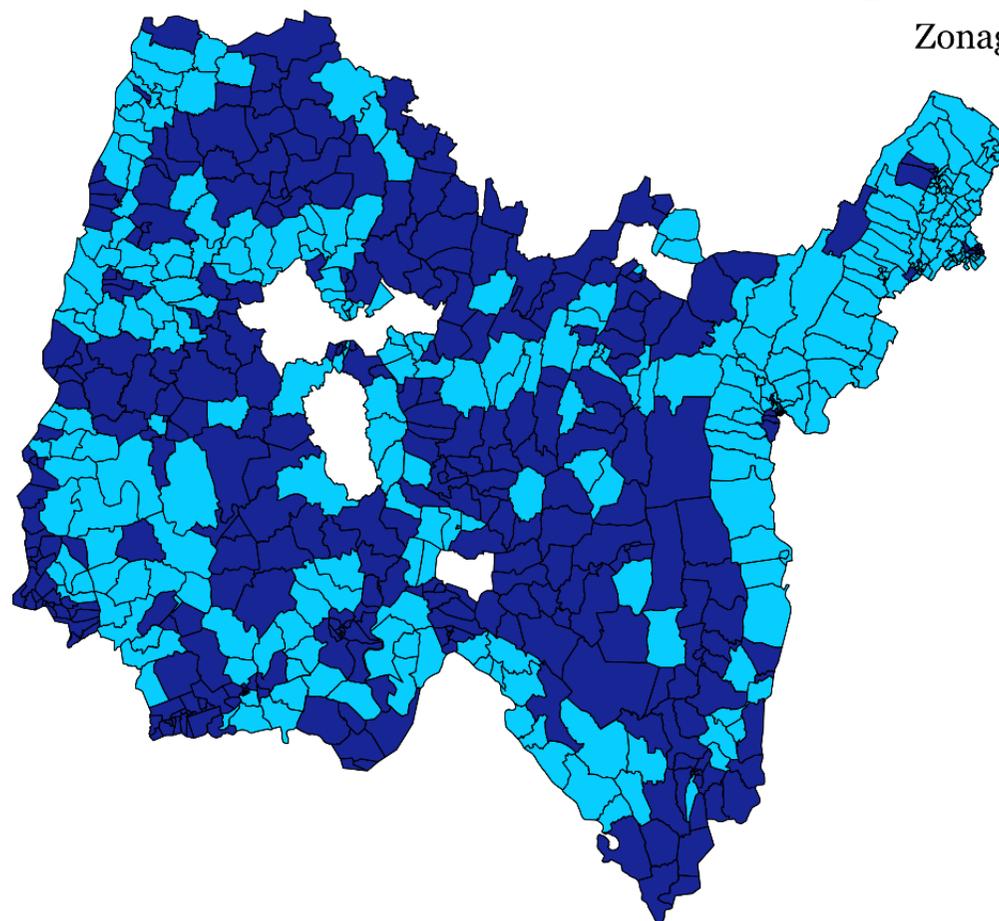
- **Composante exploitation : 5 ETP + Marchés de prestations sociétés Axione et Eiffage**
- **Composante commercialisation : 7,7 ETP + Marchés pour développement des systèmes d'information**



# Périmètres Mise à Niveau et Extension

## Département de l'Ain

Zonage du territoire



- Zones
- Extension
  - Mise à niveau
  - Zone AMII



# MISE À NIVEAU



# Contexte de la mise à niveau du réseau du SIEA

- **Projet de réseau FttH activé entamé dès 2007**
  - 3 POP répartis sur le territoire et connectés aux GIX de Genève et Lyon
  - boucles de collecte à partir des POP pour aller relier des SRO de petite taille (~400 prises en moyenne)
  - uniquement service activé à l'origine.
  
- **Depuis 2014, mise à niveau du réseau répondant aux besoins des opérateurs nationaux opérant en mode passif.**
  - 278 PM mis à niveau, correspondant à :
    - 79 000 prises raccordables
    - 58 RTO en cours de construction
  
- **Mise en conformité en juillet 2016 des catalogues et prix des services avec les lignes directrices de l'ARCEP.**
  
- **Arrivée d'Orange sur le réseau fin 2016.**



## Point sur la mise à niveau

- **Remplacement de 278 armoires de sous-répartiteurs optiques (SRO) : achevé à l'été 2016**
- **Remplacement ou modification de l'ensemble des points de branchement optique (PBO) : achevé le 31 août 2016**
- **Création de 58 nœuds de raccordement optique (NRO)**
  - installation de répartiteurs de transport optique (RTO) à proximité immédiate des nœuds de raccordement abonnés (NRA) de l'opérateur historique ou à l'intérieur de ceux-ci
  - achèvement prévu d'ici fin décembre 2017
- **Renforcement du transport optique existant sur un linéaire prévisionnel estimé à 818 km :**
  - le linéaire du réseau de transport des 5 premiers RTO est réalisé
  - 100% du linéaire de transport pour l'ensemble des SRO de la mise à niveau sera réalisé d'ici le 31 décembre 2017.
- **Financement correspondant :**

Composantes	Investissements retenus en 2015 (M€)	Subvention (M€)
Desserte	26,3	10,25
Raccordements	27,66	6,91
Total	53,96	17,16



## Les décaissements au titre du Plan France Très Haut Débit

- **Sur l'enveloppe de 17,16 M€ attribuée pour la mise à niveau du projet :**
  - Décaissements de l'Etat de 3,32 M€ en juillet 2016 dont :
    - 2,36 M€ pour composante « Desserte FttH »
    - 0,96 M€ pour composante « Raccordements FttH »
  - Décaissements de l'Etat de 3,27 M€ en mars 2017 :
    - 2,73 M€ pour composante « Desserte FttH »
    - 0,54 M€ pour composante « Raccordements FttH »



# ETAT DES LIEUX

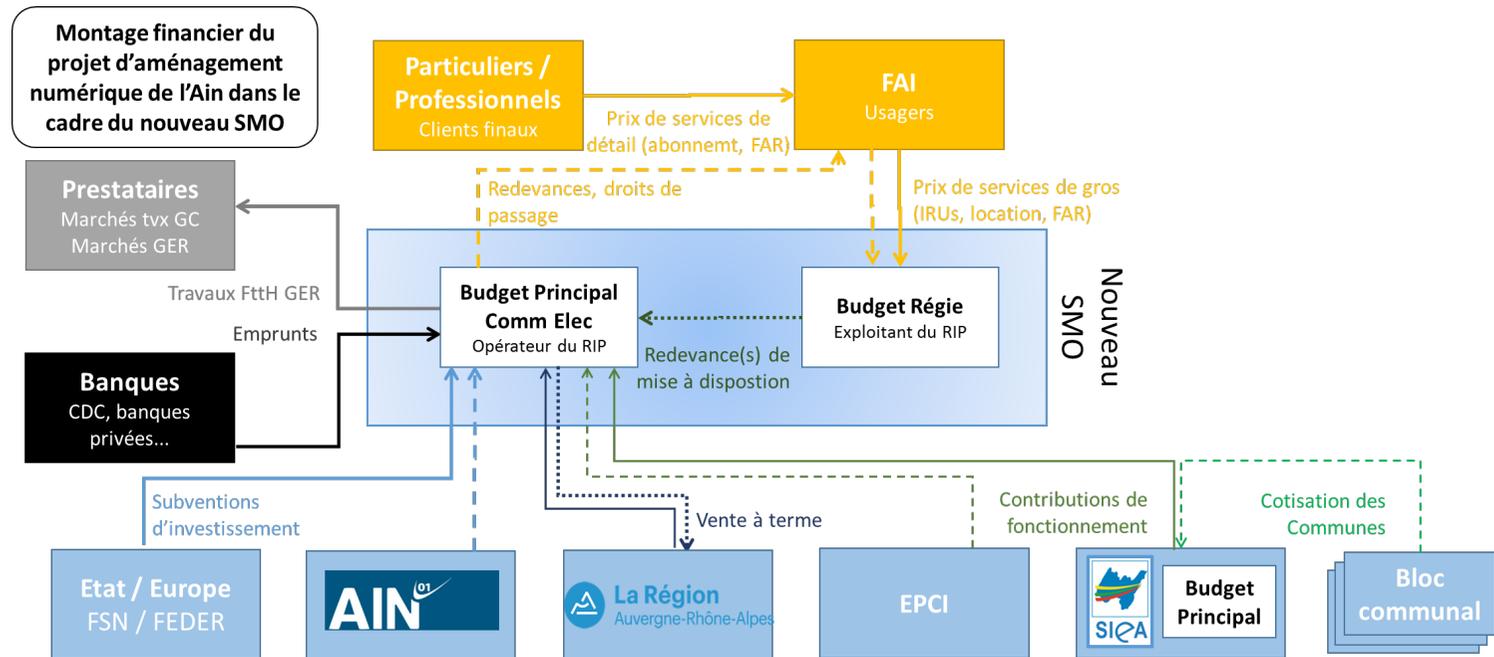


# Projet de création d'un SMO

- **Afin d'élargir l'assise financière des investissements FttH, projet de création d'un Syndicat mixte ouvert (en 2017) :**
  - Création d'un syndicat mixte ouvert restreint, ayant vocation à recevoir la compétence communication électronique du SIEA
  - Reprise par le SMO des budgets Régie et Comm Elec dès 2018
  - En termes de gouvernance, deux scénarios sont en cours de réflexion :
    - SIEA, EPCI, Département ;
    - SIEA, Département.
  - Sécurisation des participations financières des Collectivités locales sous forme de subventions d'investissement (fonds de concours).
- **Avancement du processus de création du SMO :**
  - Délibération du SIEA du 8 avril 2017 autorisant la poursuite d'une réflexion sur la création d'un SMO ;
  - Délibération du SIEA du 8 avril 2017 autorisant la garantie d'emprunts auprès du conseil départemental et des EPCI ;
  - Lettre d'adhésion de principe du département au futur syndicat mixte du 10 avril 2017.
- **Autres initiatives visant à diversifier les sources de financement :**
  - En avance de phase par rapport au SMO, démarche de diversification des financements externes avec des projets de financement alternatifs en cours d'étude avec des partenaires institutionnels publics (BEI, CDC) ;
  - Renégociations de plusieurs des contrats de prêts existants afin de bénéficier des conditions actuelles du marché.



# Montage financier à venir du SMO ANT





# Etat des lieux des sources de financement du nouveau SMO ANT

## Région AURA

- Montant : 51 M € au total dont 26 M € déjà versés
- Evolution du dispositif de vente à terme envisagée ?



## Département de l'Ain

- 2016 : transformation de l'avance remboursable de 5 M € en subvention
- Hypothèse d'un montant : **30 M € sur 15 ans** soit 2 M € / an
- **Subventions d'investissement** privilégiées à ce stade



## EPCI

- Participation à ce stade limitée au fibrage de certaines ZA (1,5 M €)
- Hypothèse d'un montant : **30 M € sur 15 ans** soit 2 M € / an
- Assiette de calcul de la participation à déterminer (/prise, /hab.,...)

## SleA / Communes

- Hausse de la cotisation des Communes au SleA effective dès 2017 => participe au financement de la contribution du SleA au futur SMO à hauteur de 1,8 M € / an
- Engagement du SleA à maintenir une participation de **5,8 M € / an pendant 15 ans** soit 81,2 M € au total



## Union Européenne : fonds FEDER

- 8,7 M € déjà perçus par le SleA sur la phase 1
- Montant : 4 M € sur la desserte des entreprises et des sites publics en phase 2





## Etat de la commercialisation

- Avec 28 909 abonnés (dont 1 200 professionnels) à fin août 2017, le taux de pénétration est désormais de plus de 35% en FttH (moyenne nationale : 30%)

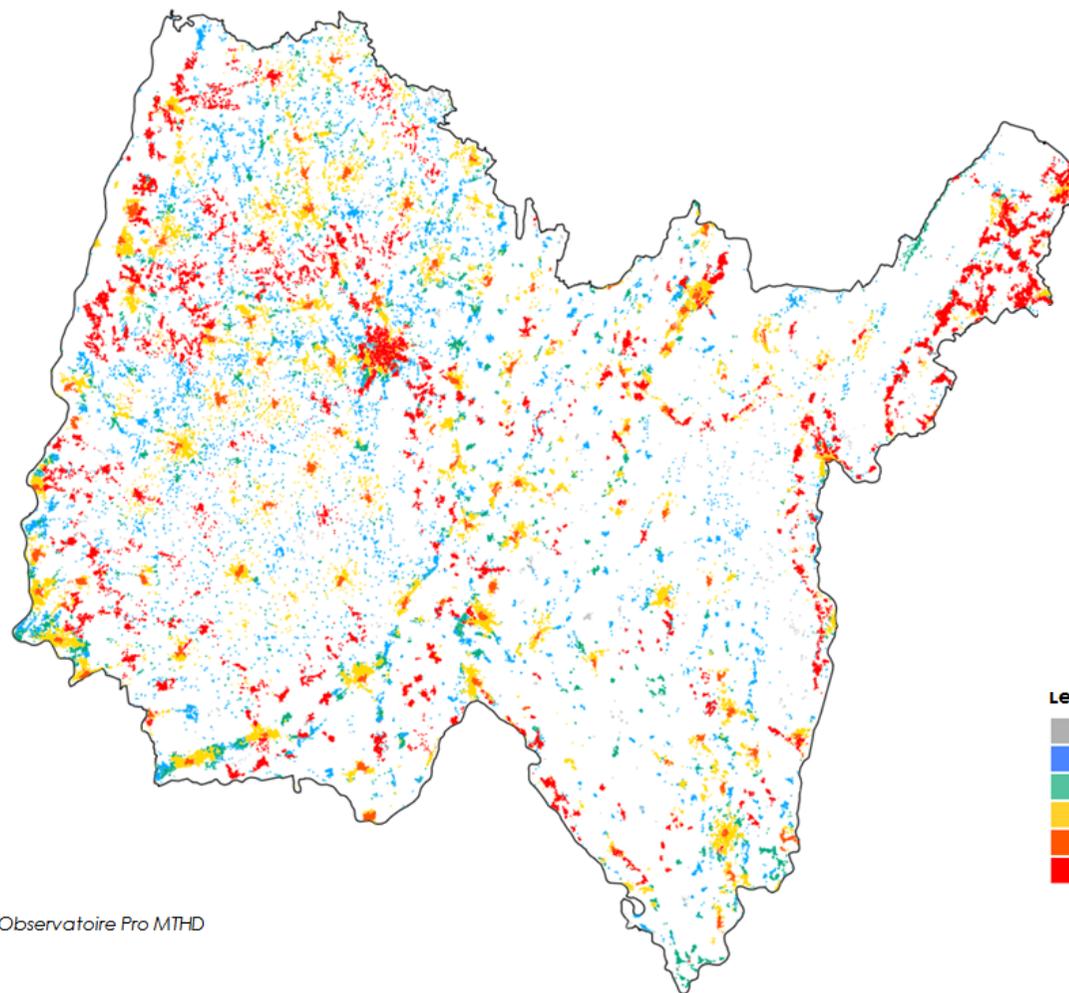
- Dynamique illustrée par les 6 derniers mois

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Nombre total d'abonnés FttH	27 851	27 919	28 304	28 784	28 864	28 909
Commandes transmises par les FAI	818	843	1030	927	943	1089

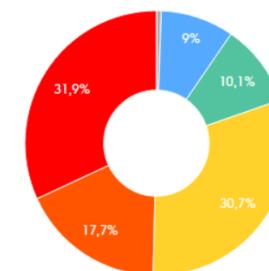
- **Performance permise par la collaboration accrue avec les opérateurs**
  - émulation des deux principaux opérateurs nationaux Orange et SFR
  - animation du tissu de FAI de proximité (dont 26 orientés vers les professionnels)
  - discussions avec les autres OCEN en cours



# Etat des lieux des éligibilités sur le territoire de l'Ain



AIN (publique)  
Pourcentage de logements et locaux professionnels par classes de débit



**Legende :**

- Inéligible
- Moins de 3 Mbit/s
- 3 à 8 Mbit/s
- 8 à 30 Mbit/s
- 30 à 100 Mbit/s
- 100 Mbit/s et plus

Source : Observatoire Pro MTHD



# EXTENSION : PROJET ET FINANCEMENT



# Périmètre : extension du projet (2017 – 2021)

- Reprise de l'extension du réseau en 2017 pour atteindre 100% FTTH d'ici 2021, soit 287 000 prises.
- Jusqu'à présent le SIEA s'est appuyé sur des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux pour le déploiement du réseau LI@in.
- En 2018 à l'expiration de ces marchés, le SIEA envisage de faire appel à une autre forme de contractualisation (marché de conception réalisation) et fait appel pour cela à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- L'exploitation se poursuivra en régie avec les moyens humains et informatiques nécessaires pour absorber la charge.
- La consultation formelle portant sur ce projet d'extension a été publiée sur le site de l'ARCEP le 16/06/2017 et a pris fin le 16/08/2017.
- Calendrier prévisionnel :

périmètre extension	2017	2018	2019	2020	2021
locaux raccordables	20 000	23 000	37 000	41 000	40 931
locaux raccordables cumulés	20 000	43 000	80 000	121 000	161 931



# Composantes du projet d'extension du réseau

## ■ Composante « desserte FttH » : 161 931 lignes

- 13 RTO (pour un total de 71 RTO)
- 367 SRO (pour un total de 645 SRO)
- Architecture conforme à la réglementation

Les investissements pour cette composante ont été estimés à 190,35 M€. Le SIEA sollicite pour celle-ci une subvention de 60,1 M€.

## ■ Composante « raccordements FttH » : 113 271 prises à 10 ans

- Taux de pénétration de 70%

Les investissements nécessaires à la mise en œuvre de ces raccordements sont de 68 M€. La demande de subvention associée est de 17 M€.

Composantes	Unités d'œuvre	Investissements retenus (M€)	Subvention (M€)
Desserte FttH	161 931	190	60
Raccordements FttH	113 271	68	17
Total	-	258	77



# Projet d'extension (2017 – 2027)

- Investissements extension éligibles FSN : 258 M€

Investissements	locaux	coût (M€)	coût unitaire moyen (€)
desserte et transport FttH	161 931	190	1 173
raccordements FttH	113 271	68	600

- Recettes prévisionnelles extension :

périmètre extension	M€
collecte	0,69
desserte FttH	150,88
desserte FttE	22,78
<b>total recettes</b>	<b>174,35</b>
<i>dont recettes cofinancement</i>	<i>107,44</i>

- Coûts d'exploitation prévisionnels extension :

périmètre extension	M€
collecte	1,96
desserte FttH	29,61
desserte FttE	0,13
équipement	3,99
structure	10,80
<b>total coûts d'exploitation</b>	<b>46,49</b>

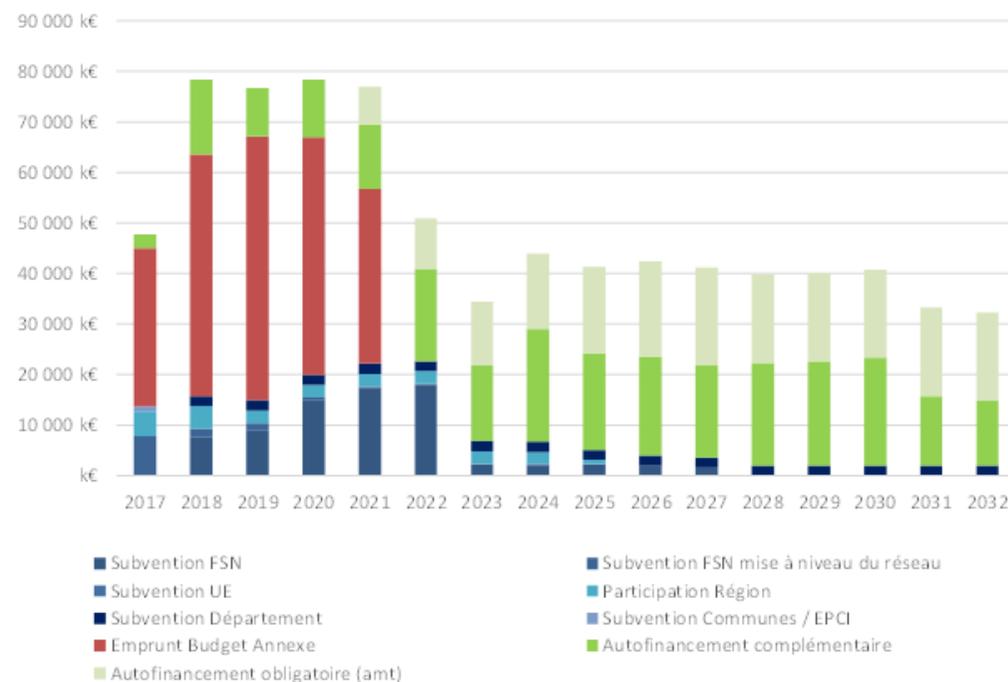


# Plan de financement des investissements

## Plan de financement prévisionnel de l'extension 2017-2027:

Plan de financement	PFTHD	Région AURA	FEDER	CD01	EPCI	Communes	SIEA (hors communes)	Emprunts	Total
montant	77	14	4	20	20	20	44	59	258
%	30%	5%	2%	8%	8%	8%	17%	23%	70%

## Plan de financement prévisionnel des investissements portés par le Budget Annexe :





## Perspectives financières : robustesse du plan d'affaires (2017 – 2027)

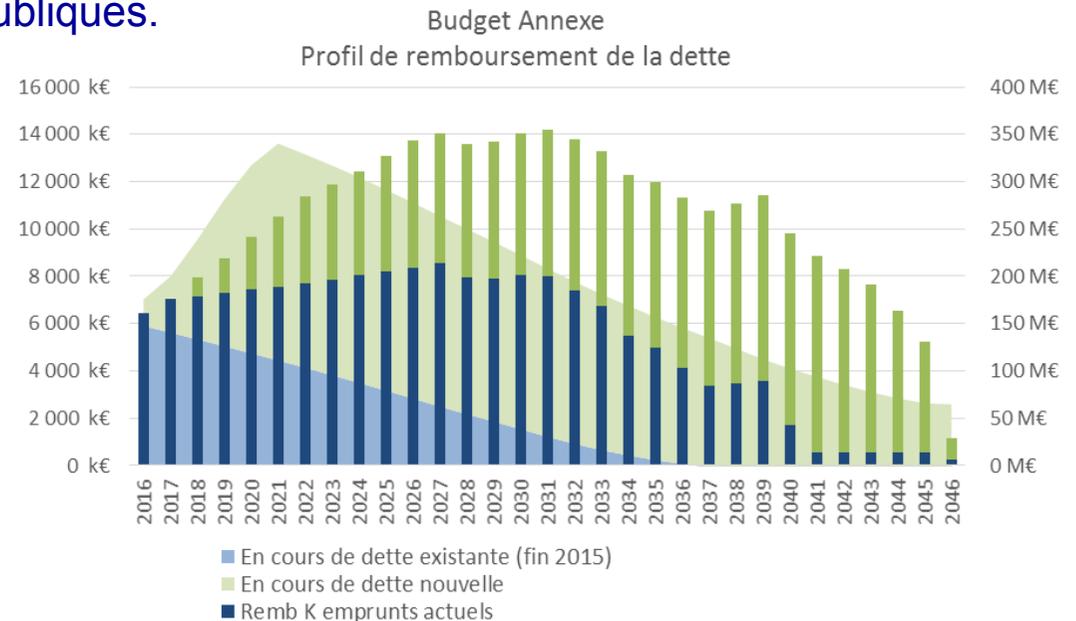
- **Élargissement de l'assiette financière du projet pour la nouvelle phase d'investissements :**
  - Hausse de la cotisation des Communes membres permettant une ressource nouvelle de 1,8M€ / an : un effort a d'ores-et-déjà été demandé aux Communes membres du SIEA au travers de la hausse de 0,14 € / hab. à 3,14 € / hab. de la cotisation au titre de la compétence ANT pour les communes de la zone RIP et à 1,64 € / hab. pour les communes de la zone AMII ;
  - Subvention de 4M€ accordée par le FEDER pour le financement de la phase 2 ;
  - Diversification des sources de financement : échanges entamés avec tous les niveaux de collectivités (accord de principe du CD01).
- **Dimensionnement actuel « prudent » des contributions publiques :**
  - Les contributions des Communes, EPCI et du SIEA (76 M €) conjuguées aux redevances prévisionnelles versées par le budget régie (216 M €) permettent de sécuriser le paiement des intérêts des emprunts existants et à venir et de dégager un autofinancement de 143 M€ sur 10 ans (cf. graphique page suivante) ;
  - Autofinancement suffisant pour rembourser le capital de la dette dès 2021 et permettre de dégager un excédent de la section d'investissement de 70M€.
- **Equilibre atteint et peu affecté même en dégradant les hypothèses de recettes de 10%**



# Perspectives financières : gestion et remboursement de la dette du SIEA

- **Evaluation maximale du besoin d'emprunt du SIEA sur 2017 – 2027 : 210 M€**
- **Optimisation de la gestion de la dette du SIEA :**
  - Renégociation des emprunts en cours engagée en 2016 pour bénéficier des conditions actuelles du marché de financement du secteur public local ;
  - Optimisation plus générale de la stratégie de recours à la dette envisagée une fois que seront sécurisées les différentes sources de participations publiques.

- **Exemple de profil d'extinction de la dette prévu à horizon 30 ans**





## Conclusion

- **Nécessité d'un accord sur la subvention FSN Extension pour :**
  - renforcer le financement du projet
  - rassurer les autres financeurs
  - permettre la poursuite du projet



[www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)

[www.siea.fr](http://www.siea.fr)

SIEA





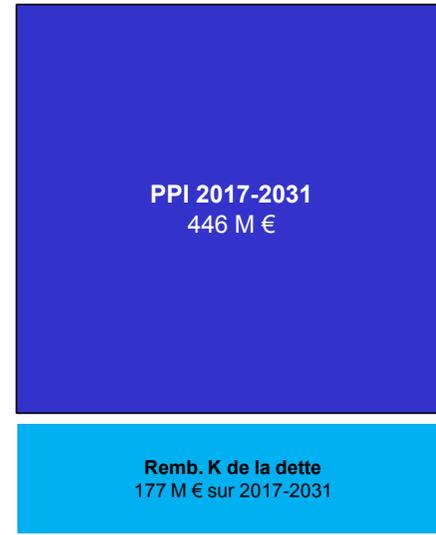
# ANNEXES



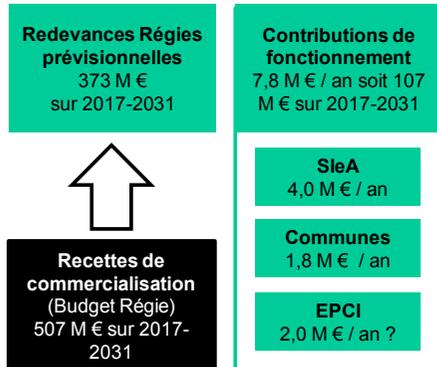
# Synthèse du plan de financement

## Equilibre budgétaire prévisionnel 2017-2031

INVESTISSEMENT



FONCTIONNEMENT



**RESSOURCES**

**EMPLOI**



## Benchmark coûts d'exploitation

- **Ratio coûts d'exploitation / recettes :**
  - SIEA : 32%
  - Autres RIP : entre 30 et 58%
- **Ratio unitaire coût d'exploitation moyen annuel / prise raccordable :**
  - SIEA : 37€ par an
  - Autres RIP : entre 35 et 78 € par an